

PARCOURS MA VIE NUMÉRIQUE

MES AMIS EN LIGNE

Cycle 4-Lycée

Le **programme Ma vie numérique** invite les **jeunes de 13 à 18 ans** à préparer leur vie numérique au travers de **parcours collectifs**, au cours desquels les jeunes sont amenés à réfléchir ensemble à leurs usages, à échanger et à co-construire les apprentissages. **Construire son identité numérique** et savoir **équilibrer son temps d'écran**, ça s'apprend !

Avec le parcours **Mes amis en ligne**, les jeunes s'interrogent sur leurs amitiés numériques : avec qui communiquent-ils en ligne ? Que leur partagent-ils ? À quoi faut-il faire attention ?

MODALITÉS DU PARCOURS

Objectifs pédagogiques

- Interroger les jeunes sur la manière dont ils échangent avec leurs amis et leurs connaissances en ligne
- Définir ce que l'on peut, ou non, partager sur internet

Liens avec les principaux champs de compétence de l'EMI (cycle 4 et lycée)

- Être auteur : consulter, s'approprier, publier.
- Comprendre et s'approprier les espaces informationnels.
- Partager des informations de façon responsable : reproduire, produire.
- Comprendre, expérimenter le web et sa structuration.
- Assumer une présence numérique

Usage

- En collectif

Matériel nécessaire

- Un ordinateur connecté
- Un vidéoprojecteur ou TNI

Durée de l'atelier

- **Plusieurs modalités possibles**

> **Une séance d'1h** : Le format idéal pour réaliser les 4 étapes du parcours, laisser la place à l'échange et co-construire la trace écrite.

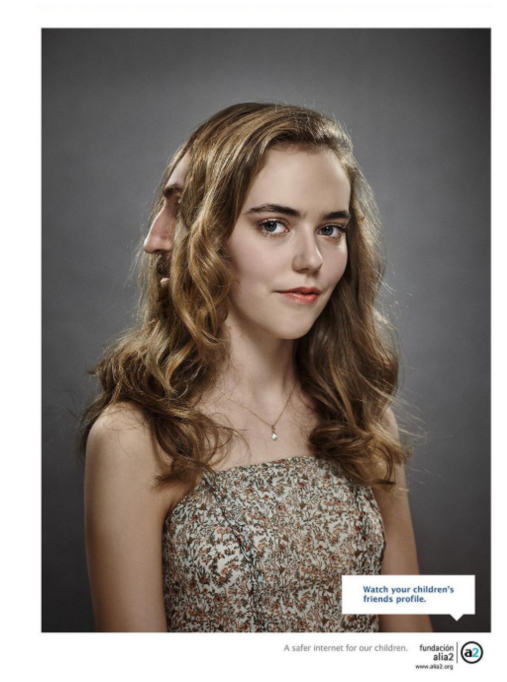
> **Une séance de 30 minutes** : Le parcours peut se faire en mode découverte sur un format de 30 mn, vous permettant de le combiner avec un autre parcours sur une séance d'une heure.

> **La rédaction des règles** de l'étape 4 "On change ?" peut faire l'objet d'une séance à part entière ou d'une séance individuelle avec mise en commun.

DÉROULÉ DE LA SÉANCE

Étape 1 : On observe

Objectif : introduire le thème par l'observation d'un visuel et le recueil des premières impressions des jeunes.



Laissez les jeunes observer l'image et poursuivez par une phase de questions/réponses sur celle-ci pour recueillir leurs premières impressions.

Pistes de questions :

- Que représente cette image ?
- De quel type d'image s'agit-il ?
- Pourquoi voit-on le profil d'une autre personne dans les cheveux de la jeune fille ?
- Quel est le message qui accompagne ce visuel ?
- Sur quoi cette affiche veut-elle nous alerter ? Qu'en pensez-vous ?
- Que ressentez-vous devant cette affiche ?

Étape 2 : On questionne

Objectif : questionner la place des écrans dans leur vie sociale et familiale pour dresser un panorama des pratiques du groupe.

Après cette première étape d'ouverture de la discussion, une série de questions permettent aux jeunes de s'interroger sur leurs propres usages. Ces questions sont

l'occasion de leur transmettre des conseils et informations sur les relations en ligne. Pour chaque question, plusieurs propositions de réponses sont formulées.

| Questions | Conseils pour l'animation de la discussion |
|---|--|
| <p><u>Qui sont vos amis sur les réseaux sociaux ?</u> (un seul choix possible par personne)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mêmes que dans la vie réelle : amis proches et famille - Mes amis proches mais aussi des connaissances, des amis d'amis, etc. - Des amis de la vie réelle et des amis virtuels - Beaucoup d'amis rencontrés seulement en ligne | <p><u>Quelques questions pour prolonger l'échange :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Combien avez-vous d'amis en ligne ? - Qu'est-ce qui vous plaît/déplaît dans le fait de discuter en ligne ? - Discutez-vous de la même manière en ligne que hors ligne ? <p><u>Quelques conseils à transmettre :</u></p> <p>Il ne faut pas croire sur parole ce que les gens nous disent sur Internet. Derrière un clavier, on peut toujours mentir sur son âge, son apparence ou son lieu d'habitation. Des personnes mal intentionnées peuvent se faire passer pour des jeunes pour gagner leur confiance et obtenir des données personnelles, comme des photos. Même si l'on reçoit une photo de leur part, on ne peut jamais réellement s'assurer qu'il s'agit bien d'eux. En cas de comportement étrange ou suspect, mieux vaut bloquer et signaler et ne surtout jamais partager d'informations personnelles, comme son adresse. De même, il ne faut jamais se rendre seul à un rendez-vous donné par un inconnu.</p> |
| <p><u>Est-ce que vous partagez les mêmes infos à tous vos types d'amis ?</u> (un seul choix possible par personne)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui je n'ai rien à cacher - Cela dépend des réseaux sociaux - Non, je ne partage pas d'infos personnelles avec mes amis virtuels | <p><u>Quelques questions pour prolonger l'échange :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que vous partagez avec vos amis que vous ne partagez pas avec vos amis virtuels ? - Pourquoi ne partagez-vous pas les mêmes informations ? <p><u>Quelques conseils à transmettre :</u></p> <p>C'est normal de vouloir partager certaines choses avec vos proches sur internet. Cependant, on ne partage pas les mêmes informations à son meilleur ami qu'à une connaissance. Il est possible de paramétrer son compte pour ne partager certains contenus qu'avec ses proches. Mais attention, même avec les gens qu'on connaît, certaines informations ne se partagent pas ! Il est important de savoir quelles informations doivent rester privées et intimes.</p> |
| <p><u>Un(e) ami(e) vous envoie une photo de lui(elle) à la plage :</u> (un seul choix possible par personne)</p> | <p><u>Quelques questions pour prolonger l'échange :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Savez-vous ce qu'est le droit à l'image ? - Votre photo a-t-elle déjà été partagée sans votre autorisation ? Comment avez-vous réagi ? |

- Vous lui envoyez un petit commentaire en privé
- Vous la partagez sur votre petit groupe d'amis communs
- Vous la partagez à tous vos amis en la commentant

Quelques questions pour prolonger l'échange :

Le droit à l'image est le droit que toute personne a de consentir ou non à la diffusion de son image. C'est pourquoi il est interdit par la loi de publier l'image de quelqu'un sans lui demander son accord. On ne peut donc pas publier la photo de ses amis sans leur autorisation. S'ils ont moins de 18 ans, ils doivent même demander l'autorisation à leurs parents ! Il vaut d'ailleurs mieux éviter de partager des photos ou des informations trop personnelles en ligne, car ces informations peuvent être facilement récupérées et réutilisées par la suite par d'autres personnes, car Internet est un espace public.

Si une personne s'aperçoit que sa photo a été publiée sans son consentement, elle peut faire valoir son droit à l'image, en demandant son effacement ou son déréférencement. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la CNIL :

<https://www.cnil.fr/fr/le-droit-leffacement-supprimer-vos-donnees-en-ligne>.

Comment collecter les réponses ?

- Entrez le nombre de jeunes et validez.
- Posez les questions aux jeunes et lisez chaque proposition. Pour chaque proposition, faites un vote à main levée et faites glisser le curseur à l'écran jusqu'au nombre de mains levées obtenues pour chaque proposition.
- Une synthèse des réponses obtenues permet de visualiser les réponses du groupe.
- Que pense le groupe des résultats obtenus ? Sont-ils surpris ?

Astuce pour le vote : en collectif, les jeunes risquent d'être influencés par le vote de leurs pairs. Proposez-leur de voter les yeux fermés !

Étape 3 : On analyse

Objectifs : étudier des documents ou une vidéo pour réfléchir sur la notion d'amitié numérique ; s'informer sur ce que l'on peut partager avec ses amis et dire d'eux sur internet.

Document 1 : Les craintes des jeunes de 11 à 18 ans en ligne

Enquête Génération Numérique 2022 - Les pratiques numériques des jeunes de 11 à 18 ans

Les jeunes observent le document et le commentent à l'aide des pistes de questions ci-dessous. Cette phase doit leur permettre de prendre conscience des différents risques de leurs pratiques numériques.

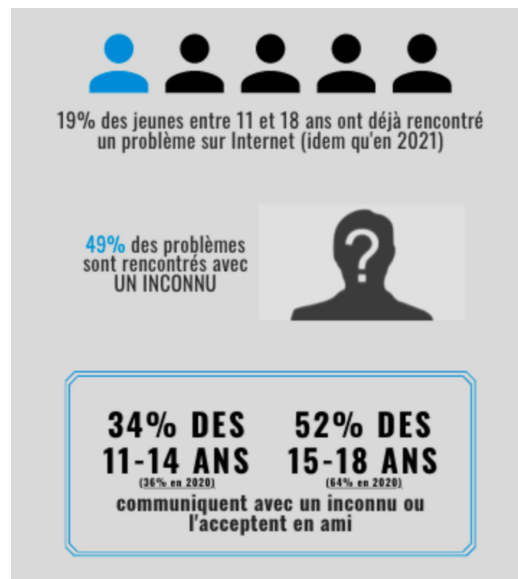
Pistes de questions :

- Que représente cette image ?
- Que pensez-vous de ces chiffres ? Partagez-vous ces craintes ?
- Quels sont les risques sur internet ?
- Comment faire pour limiter ces risques ?

Les informations clés à analyser :

Les principales craintes des adolescents sur Internet sont de se faire harceler (41 %), de se faire voler leurs données personnelles (32 %) et d'avoir leurs photos ou vidéos publiées à leur insu (27 %). Les chiffres nous montrent également que ces risques sont en augmentation. Pour se protéger, les jeunes pourraient davantage contrôler à qui ils offrent la possibilité de consulter leurs comptes en les paramétrant, de manière à garder privées certaines informations peu importe le degré d'amitié.

Document 2 : Les jeunes et les inconnus en ligne



Enquête Génération Numérique 2022 - Les pratiques numériques des jeunes de 11 à 18 ans

Pistes de questions :

- Que représente cette image ?
- Quels sont les risques à accepter dans son réseau des inconnus ?
- Avez-vous déjà rencontré des problèmes avec des inconnus sur Internet ?
Quels genres de problèmes ?
- Que remarquez-vous entre les contacts inconnus des 11-14 ans et ceux des 15-18 ans ?

Informations clés à analyser :

19 % des jeunes de 11 à 18 ans ont déjà rencontré un problème sur Internet. On remarque que la moitié des adolescents de 15 à 18 ans communiquent avec des inconnus ou les acceptent comme amis. Pour les plus jeunes, âgés de 11 à 14 ans, ils sont 34 % à communiquer ou accepter ces inconnus comme amis. Les grands adolescents sont donc beaucoup moins prudents que les jeunes adolescents sur le choix de leurs amis en ligne. Et pourtant, le document indique également que presque la moitié des problèmes rencontrés sur internet (49 %) sont rencontrés avec des inconnus. Cette image rend compte de l'importance de bien choisir ses amis en ligne.

Étape 4 : On change ?

Objectif : définir de nouvelles bonnes pratiques pour échanger et partager des informations avec ses connaissances en ligne.

Après la phase d'analyse, les jeunes imaginent ensemble des idées et de nouvelles règles pour échanger avec leurs amis en ligne en toute sécurité. Ces bonnes pratiques peuvent être écrites en ligne ou sur l'affiche papier "Nos bonnes pratiques en ligne" disponible avec le parcours.

Des amorces facilitent la rédaction des nouvelles règles :

- **(Amis) Pour choisir ses amis en ligne, il est nécessaire de :**
- **(Partage de données/Publications) Sur Internet, avec vos amis, vous partagez seulement :**

Les messages clés à transmettre

- Il est important de faire la différence entre les amis et les connaissances en ligne. On ne partage pas les mêmes informations à tout le monde !
- On a le droit de recourir à la CNIL afin de faire supprimer un contenu qui aurait été publié sans notre consentement.
- En cas de comportement suspect ou étrange d'un inconnu, mieux vaut le bloquer et le signaler.

Pour prolonger l'atelier

Vous souhaitez prolonger la réflexion menée au cours de l'atelier ? Découvrez des activités complémentaires pour aller plus loin.

> Animation d'un débat

Vous pouvez proposer aux jeunes de préparer et d'animer un débat sur des sujets liés à la thématique des amitiés en ligne. Cette activité leur permettra de réinvestir ce qu'ils auront découvert lors de l'atelier, tout en exerçant leur esprit critique et leurs compétences d'argumentation. Voici quelques déclencheurs de débat parmi lesquels vous pouvez piocher :

- *Peut-on réellement faire confiance à nos amis en ligne ?*
- *Je n'ai pas besoin de demander la permission de ma meilleure amie afin de poster une photo d'elle sur les réseaux sociaux pour le jour de son anniversaire.*

> Réalisation d'un podcast

Placez les jeunes en petit groupe. Ils sont invités à réaliser un podcast sur leurs amitiés numériques. Pour cela, ils peuvent s'enregistrer à l'aide d'un téléphone par groupe, en définissant et présentant leurs rôles (présentateur de l'émission, invités, spécialistes...). Ils devront partager les connaissances apprises sur la thématique, à travers cette production audio.

Une fois les podcasts enregistrés, vous pouvez proposer aux jeunes de présenter leur production au reste du groupe.